

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 5 juin 2017 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
Mme Micheline Sauvé, conseillère
Mme Tammy Titley, conseillère
M. André Beaudin, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

2017-06-115 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2017-06-116 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par Mme Tammy Titley, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2017-06-117 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1^{ER} MAI 2017

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, le procès-verbal du 1^{er} mai 2017 est adopté à l'unanimité des conseillers en corrigeant la résolution 2017-05-104 en modifiant « fermeture du Cal pour «ne désert plus Rivière-Beaudette».

2017-06-118 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 2 mai au 4 juin 2017	\$ 36 820.55
Salaire du 2 mai au 5 juin 2017:	\$ 28 619.46
Comptes à payer du 5 juin 2017 :	\$149 673.69
Prélèvement :	\$ 29 329.29
TOTAL :	\$244 442.99

Céline Chayer
Directrice générale

2017-06-119 - ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2017-02

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la dérogation mineure 2017-02 de Martin Pharand et Marie-Claude Gauthier qui consistait à la construction d'une résidence d'une superficie de 41 mètres carrés au sol au lieu de 70 mètres carrés pour une résidence de deux étages et une largeur de bâtiment de 4.5 mètres au lieu de 7 mètres.

**2017-06-120 - CONTRAT DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE
MICHEL BÉLANGER**

Sur la proposition de M. André Beaudin appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le contrat de travail du Directeur du service incendie M. Michel Bélanger.

2017-06-121 - COMMISSION SCOLAIRE PROTOCOLE D'ENTENTE

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que suite au refus de la Commission Scolaire de signer l'entente avec la Municipalité, nous proposons à celle-ci que le comité des loisirs de Rivière-Beaudette signe le protocole d'entente par son représentant dûment autorisé M. Réjean Fournier.

M. Le Maire Patrick Bousez se retire de table.
M. André Beaudin pro-maire remplace celui-ci.

**2017-06-122 - DEMANDE DE DEVA PAPER POUR ANNULATION
D'INTÉRÊT ET DEMANDE D'IMPUTATION DES PAIEMENTS**

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité des conseillers que suite à une opinion légale de refuser la demande de Deva Paper car la Municipalité considère qu'il s'agit, en l'espèce, d'une seule et même dette soit une dette de taxe municipale. Conformément aux dispositions relatives à l'imputation des paiements prévus au Code civil du Québec, la Municipalité peut imputer les paiements reçus de Deva Paper d'abord sur les intérêts courus et ensuite sur la dette la plus ancienne et ce, malgré toute demande d'imputation particulière que pourrait demander Deva Paper.

M. Le Maire Patrick Bousez reprend son siège.

**2017-06-123 - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 2017-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 91-19
AFIN D'INTÉGRER LE RÈGLEMENT 167-20 DE LA MRC
VAUDREUIL-SOULANGES, LA CARTOGRAPHIE ET LE CADRE
NORMATIF CONCERNANT LES ZONES POTENTIELLEMENT
EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN**

Le conseiller Dany Paquet donne avis de motion pour la présentation du règlement no 2017-04 modifiant le règlement de construction numéro 91-19 afin d'intégrer le règlement 167-20 de la MRC Vaudreuil-Soulanges, la cartographie et le cadre normatif concernant les zones potentiellement exposées au glissement de terrain avec dispense de lecture.

2017-06-124 - CONGRÈS 2017

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que Le Maire Patrick Bousez, et les conseillers (ère) Tammy Titley, André Beaudin, Dany Paquet et Ghyslain Maheu participent au congrès 2017 de la FQM.

**2017-06-125 - APPUI À LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES DOSSIER
DE FACTURATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent normalement déboursier 53% des coûts pour le service de la Sûreté du Québec selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage devant être payé par les municipalité pour ces services est basé sur la richesse foncière uniformisée;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, ne rembourse pas le montant compris entre 53% et 80% de la facture pour les municipalités qui ont une richesse foncière uniformisée élevée et qui se voient attribuer un taux de plus de 80% de leur coût de service de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a dû déboursé, en 2016, la somme de cinq millions trois cent soixante et un mille sept cent soixante-dix dollars (5 361 770\$) supplémentaires en raison de ce régime inéquitable et que ce montant est faramineux pour le monde municipal, mais minime dans le budget du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déboursé un montant supplémentaire de vingt-neuf millions trois cent soixante-deux mille huit cent trente-cinq dollars (29 362 835\$) au cours des cinq (5) dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement réalise la péréquation pour les services de la Sûreté du Québec inéquitablement pour certaines régions et que la contribution devrait être plafonnée à 53% des coûts, et ce, pour l'ensemble des MRC;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Mme Tammy Titley
Appuyée par Mme France Rivet

Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette appuie la MRC dans sa demande au gouvernement du Québec que les trop-perçus non payés entre le 80% et le 53% lui soient remboursés, et ce rétroactivement;

QUE le gouvernement réalise la péréquation pour les services de la Sûreté du Québec équitablement à l'ensemble de la population et que cette contribution soit plafonnée à 53% des coûts.

2017-06-126 - FÊTE FAMILIALE RESPONSABLE ET SIGNATAIRE DE CONTRAT

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers que M. Le Maire Patrick Bousez et le Pro-Maire André Beaudin signent tous les contrats relatifs à la fête familiale.

2017-06-127 - RÉPARATION CHEMINS DIVERS

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire réparer divers chemins selon la liste fournie par l'inspecteur de voirie et d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

2017-06-128 - DEMANDE DE SOUMISSION POUR CHEMIN DE LA BAIE, ARCHAMBAULT, MARCOTTE ET DU LAC

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre pour des soumissions pour les chemins de la Baie, Archambault, Marcotte et du Lac.

2017-06-129 - DEMANDE CYCLO-TOUR

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'activité de Cyclo-tour de circuler à vélo sur les routes de notre municipalité le jeudi 24 août prochain. Ce tour cycliste se tient dans le cadre de l'évènement-bénéfice le tournoi de golf et cyclo-tour des célébrités Hector «Toe» Blake organisé par la Société Alzheimer de Montréal.

2017-06-130 - COMPÉTENCE LIMITÉE DE LA MRC RELATIVEMENT AU SERVICE 2-1-1

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de s'assujettir à la compétence de la MRC relativement au service 2-1-1.

2017-06-131 - DOS D'ÂNE CHEMIN STE-CLAIRE

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'installation de deux dos d'âne sur le chemin Ste-Claire pour remplacer ceux qui étaient existant.

2017-06-132 - DEMANDE REPAS PARTAGÉ

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de prêter la salle communautaire pour les repas partagés à tous les deuxièmes mardis du mois.

2017-06-133 - AGRANDISSEMENT BÂTIMENT DU 600 RUE LÉGER

M. Beaudin s'occupe de faire faire des estimés pour un agrandissement au centre jeunesse.

2017-06-134 - PONCEAUX

Mme France Rivet demande des renseignements concernant les réparations de ponceaux fait par la municipalité.

Sur la proposition M. Dany Paquet appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC Vaudreuil-Soulanges de vérifier pour l'entretien du cours d'eau chemin Groulx côté ouest.

2017-06-135 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Aucune question

2017-06-136 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Dany Pasquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20:10 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.